

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS519

présenté par
Mme Rist, rapporteure générale

ARTICLE 47 BIS A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression d'un article adopté par le Sénat relatif à la qualification de mise en cause de l'équilibre financier de la sécurité sociale en cas de dépassement de 1 % de l'ONDAM.